LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 16 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017 // WWW.COMMENTRY.FR

VIE LOCALE p.4
Le conseil citoyen en actions

VIE PRATIQUE p.8
Un coup de moufle aux seniors

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10

AMÉNAGEMENT DE BOURG 2017-2019

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Je m'adresse à vous, pour la première fois dans ce magazine, en tant que maire de notre commune et croyez-bien que je mesure pleinement la responsabilité qui est la mienne. Succéder à Claude Riboulet n'est pas chose facile. Au fil des ans, nous avons tissé des liens de proximité autour d'une cause commune : servir notre ville du mieux possible et d'une volonté partagée : lui rendre ce qu'elle nous a donné.

Face à cette charge, je ne suis heureusement pas seul. J'ai confié à Claude Riboulet la politique générale de la Ville, délégation qu'il a déjà assuré de 2001 à 2008. Je bénéficie d'un entourage solide et volontaire, et chacun de mes collègues s'applique à exercer sa délégation avec enthousiasme et détermination. Depuis 2014, notre feuille de route guide nos actions, nous permettant d'avoir déjà tenu plus de la moitié des 112 promesses de campagne, et bon nombre sont en voie de l'être. Pour cela, nous pouvons nous appuyer, en confiance, sur les agents municipaux, qui agissent au quotidien pour le bien-vivre à Commentry.

Je serai un maire de terrain, disponible et à l'écoute. Je veillerai à défendre les intérêts de la commune, accompagner les plus fragiles et encourager les initiatives, avec équilibre et bon sens. L'équilibre économique et le bon sens social. C'est-à-dire en tenant compte des contraintes économiques et budgétaires, en mesurant vos attentes, en envisageant le meilleur moyen d'y répondre. Exactement la même méthode que celle appliquée lors de nos réunions de quartiers, sur le marché hebdomadaire ou lors des concertations avec les riverains.

Ceux qui me connaissent savent que je suis un homme de principes et de valeurs. Mon engagement n'est pas nouveau. Simplement, il prend une forme nouvelle. Il y a bien longtemps, cette ville a accueilli une vague d'immigrants dont je suis issu. Ici, j'ai pu créer mon entreprise et la faire prospérer. Pour Commentry, je veux aujourd'hui ce qu'il y a de meilleur. Voilà le sens de mon engagement et la source de ma motivation.

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

Fernand Spaccaferri,
Maire de Commentry

Permanences du Maire et des adjoints

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant son secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : cabinetdumaire@ville-commentry.fr

Chères Commentryennes,
chers Commentryens,

En 2014, vous avez majoritairement fait confiance à la liste « Commentry de toutes nos forces » pour gérer notre commune. Mesurant pleinement la responsabilité qui m'incombait en devenant maire de Commentry, je m'y suis totalement investi. En mai dernier, nous vous avons adressé notre bilan de mi-mandat. Sur la centaine de nos promesses de campagne électorale, plus de la moitié ont d'ores-et-déjà été tenues ; une vingtaine le seront d'ici à fin 2018 ; et probablement toutes d'ici la fin du mandat. Ce résultat est le fruit du travail collectif de l'ensemble de mes collègues élus.

La loi a obligé Gérard Dériot, sénateur et président du Conseil départemental, à choisir entre sa fonction de président et son mandat de parlementaire. Il reste sénateur de l'Allier. Aussi, mes collègues conseillers départementaux de l'Union Républicaine pour le Bourbonnais, m'ont élu président du Conseil départemental. La loi m'empêche de rester maire. La majorité du conseil municipal a donc élu Fernand Spaccaferri, mon premier adjoint depuis 2014, comme maire de Commentry. Il en a toutes les qualités. En ce qui me concerne, je suis redevenu premier adjoint, comme je l'ai été pendant treize ans, de 2001 à 2014, auprès de Jean-Louis Gaby. Ma délégation porte sur la politique générale de la Ville. Cette mission consiste à mettre en œuvre les nouveaux projets et coordonner notre programme de mandat. Je suis donc très impliqué aux côtés de Fernand, tout en respectant sa fonction et ses prérogatives.

Ce que je souhaite vous dire avec insistance, c'est que je n'abandonne pas Commentry. J'habite toujours rue Gabriel Péri. Je recevrai toujours celles et ceux qui le souhaitent en rendez-vous. Je continue de servir notre commune, de vous servir, avec la même passion, le même dévouement, et pour tout vous dire, la même reconnaissance de la confiance que vous m'avez toujours accordée. Comme vous avez pu compter sur moi en tant que maire, vous pouvez toujours compter sur moi, comme premier adjoint et président du Conseil départemental de l'Allier.

Claude Riboulet,
Président du Conseil départemental de l'Allier
Premier adjoint délégué à la politique générale de Commentry
Premier vice-président délégué de Commentry Montmarault Néris communauté

SOMMAIRE

EDITOS p.2-3

A LA UNE p.4-5

VIE PRATIQUE p.6-9

DOSSIER p.10-13

EN DIRECT... DES QUARTIERS p.14-15

EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17

EN DIRECT... DE LA COMCOM p.18

EXPRESSIONS p.19

AGENDA p.20-21

D'HIER A AUJOURD'HUI p.22-23

VIE LOCALE

Le conseil citoyen en actions

Installé le 20 septembre 2016, le conseil citoyen de la ville s'est réuni onze fois, avec, en moyenne, la moitié des membres présents, sur les vingt que compte l'instance de démocratie participative. Actif et fourmillant de projets, le conseil citoyen a été reçu en audience par le Maire à la rentrée de septembre. Passage en revue de ces initiatives citoyennes.

➡ *Bois de l'Agora*

➡ *Les Gannes*

➡ *La mairie*

Espace de propositions construites à partir des besoins des habitants, le conseil citoyen stimule les bonnes énergies pour accompagner la municipalité dans la mise en œuvre de la politique de la Ville. Ses membres ont ainsi d'ores et déjà envisagé quatre projets :

1. **La petite halle citoyenne** : L'idée serait de profiter de la vacance d'un pas-de-porte au quartier de la Butte, pour proposer à la vente les produits locaux et/ou bio de marchands ambulants, le dimanche matin. Avant d'aller plus avant et recueillir le soutien de la Ville, il est essentiel d'asseoir la viabilité du projet en confortant la liste des marchands potentiels et prêts à s'engager dans cette démarche.

2. **L'entraide citoyenne** : Beaucoup de Commentryens se trouvent désemparés face à la réalisation de tâches domestiques, faute de compétence et/ou de matériel : installer un cadre ou une tringle à rideaux, cuisiner des restes, coudre des vêtements, gérer des papiers administratifs, etc. Les membres du conseil citoyen ont lancé l'idée de la création d'un réseau d'entraide non lucratif, basé sur le volontariat et le bénévolat, entre Commentryens.

3. **Les circuits de randonnée** : L'objectif est de rebaliser les sept circuits de randonnée de Commentry, qui sont actuellement identifiés de la même couleur que ceux de la communauté de communes, provoquant la confusion des randonneurs. Cette action sera menée en collaboration étroite entre le conseil citoyen et le service des Espaces Verts de la Ville.

4. **La « brigade verte »** : Le but serait de mettre en place une « brigade verte » composée de volontaires bénévoles désireux de mener des actions s'inscrivant dans une logique de développement durable et de préservation de l'environnement, comme le nettoyage du bois de l'Agora. Cette action sera à envisager en lien avec l'ONF, gestionnaire des espaces.

EVENEMENT

Noël en fête !

Aussi certain que les cadeaux et la bûche, la place du 14-Juillet est désormais une valeur sûre des fêtes de Noël. Ainsi, comme les années précédentes, en plus du marché traditionnel, elle accueillera de nombreuses animations.

Du 20 au 24 décembre, les services de la Ville et l'union des artisans et commerçants (UCACCCN) accompagnent petits et grands dans la dernière ligne droite des préparatifs de Noël. Autour du carrousel, les traditionnels chalets et quelques tentes seront ouverts du mercredi matin à 10 heures jusqu'au dimanche à 15 heures. Sur place, en plus de nombreuses idées de cadeaux, vous profiterez de temps forts, à même de vous divertir et insuffler l'esprit de Noël.

Mercredi 20 décembre

- De 10 h à 12 h : Tours en calèche du Père Noël
- À 14 h et 15 h 15 (2 séances) : Spectacle « Au p'tit bonheur des Abeilles » par Rym et Cie pour enfants au théâtre municipal
- 16 h 30 : Goûter offert aux enfants, place du 14-Juillet
- De 16 h 30 à 20 h : Animations pédagogiques de la mini-ferme de La Ganne, place du 14-Juillet
- 19 h 00 : Animation musicale par la chorale de l'école municipale de musique

Jeudi 21 décembre

- De 15 h à 19 h : Tours en calèche du Père Noël
- De 16 h 30 à 19 h 30 : Animations pédagogiques de la mini-ferme de La Ganne, place du 14-Juillet
- De 17 h à 19 h : Photos avec le Père Noël à 1 €, reversé au profit du Téléthon

Vendredi 22 décembre

- Matin : Marché hebdomadaire, place du 14-Juillet, avec le jeu des 1 000 € proposé par l'UCACCCN
- De 16 h à 19 h : Tours en calèche du Père Noël
- De 16 h 30 à 19 h : Animations pédagogiques de la mini-ferme de La Ganne, place du 14-Juillet
- De 18 h à 22 h : Soirée festive et animée « Aquanoël » à la piscine municipale

Samedi 23 décembre

- De 10 h à 13 h : Tours en calèche du Père Noël
- De 10 h à 12 h : Petit théâtre de marionnettes proposé par la Pléiade, au théâtre municipal
- De 14 h à 15 h30 : cinéma pour les enfants au théâtre municipal (programmation en cours)
- Après-midi consacrée au Téléthon : avec la participation de nombreuses associations commentryennes. À partir de 14 h, place du 14-Juillet et de 16 h au théâtre municipal
- Soirée « Ronde des Pères Noël » avec un parcours pédestre allure libre, enfants et adultes, proposé par l'Office des Sports avec le soutien technique de l'USPC Athlétisme. Inscriptions à partir de 17 h ; départ course enfants : 19h45 ; départ course adultes : 20h.

Dimanche 24 décembre

- Jusqu'à 15 h : marché de Noël, place du 14-Juillet

SPORT

Palmarès des meilleurs sportifs

Le 9 septembre dernier, la ville de Commentry et l'office des Sports profitaient de la 2e édition de Sport en Fête pour célébrer le goût de l'effort et de l'engagement en mettant ses sportifs à l'honneur.

- **Le Trophée André Peronnin** du meilleur sportif a été remis à Frédérique Chrétien. S'il y a cinq ans, la natation n'était pour elle qu'un complément à sa rééducation, après un accident, elle s'est aujourd'hui orientée vers la pratique sportive, en s'inscrivant au club « Commentry-Neris Natation ». Les 19 et 20 août dernier, à Budapest, elle a battu ses records personnels aux championnats du monde maîtres.
- **Le Trophée de la Cité** est revenu au Commentry Football Club, fusion de l'USCP Foot et du COAC, saluant la volonté des deux clubs à cumuler leurs forces, pour aller de l'avant.

PORTRAIT

À l'occasion de la soirée de remise des maillots aux joueurs du Commentry Football Club, le 16 septembre dernier, le maire a remis la médaille d'honneur du Conseil départemental à Lucien Vincent. Né le 22 novembre 1940 à Saint-Parize-le-Châtel (58), il arrive dans l'Allier en 1955. Une carrière électrique et une passion pour le ballon rond ! Fidèle à l'USPC Foot, il y a occupé tous les postes : joueur, responsable d'équipes de jeunes, Président. La naissance du Commentry Football club est donc l'occasion de passer la main, après toutes ces années au service du sport commentryen. Dévoué, généreux, loyal, honnête et parfois grincheux, « Lulu » Vincent est sans aucun doute une personnalité incontournable de la cité qui méritait bien d'être saluée !

PATRIMOINE

Remise du **Prix Emile Mâle**

Il a pour objet d'encourager et de récompenser des initiatives bourbonnaises de sauvetage d'un élément du patrimoine artistique, historique ou ethnographique antérieur au XXe.

Le choix du jury se base sur les intérêts du monument ou de l'objet, la qualité de la restauration, la motivation et la réflexion personnelle du propriétaire. Réuni le 14 octobre dernier, le jury a délibéré. Le prix Emile Mâle 2017, d'un montant de 500 €, a ainsi été remis le 4 novembre dernier à Madame le Maire de Montoldre, Marie-Jo Margelidon-Fouquet, pour la restauration de l'église Saint Eloi.

Pour informations : Espace culturel la Pléiade - 04 70 64 40 60

LA DATE A RETENIR

21/12/17

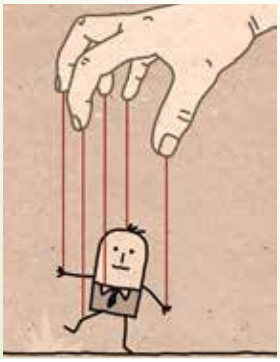

Sensibilisation à la radicalisation auprès des scolaires

*C'est le jour où la ville de Commentry organise un ciné-info à l'Agora, sur la prévention de la radicalisation et la manipulation mentale, avec la diffusion du film « **Le ciel attendra** ». Déjà programmé en séance publique le 15 mars dernier, elle s'adressera cette fois-ci aux élèves du collège E. Mâle, du lycée G. Vincent et des jeunes de la Mission Locale. Soutenue par l'Education Nationale, cette action sera suivie d'une animation assurée par le cabinet Bouzar, expert en radicalisation. **Pour toute information** : Chrystelle Rigault - 04 70 08 33 41 chrystelle.rigault@ville-commentry.fr.*

CITOYENNETE

On pense au **recensement !**

Tou.te.s les jeunes français.e.s âgé.e.s de 16 ans révolus doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile. Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également déposer votre dossier en ligne, depuis le site de la ville www.commentry.fr, rubrique « mon espace citoyen - mes démarches en ligne ». Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et aussi son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Et on le sait moins, mais cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics, tels que le baccalauréat, le permis de conduire, etc.

LE CHIFFRE A RETENIR

233

C'est le nombre de lingettes utilisées par seconde en France. Elles produisent 20 fois plus de déchets et coûtent 16 fois plus cher que le nettoyage classique (source WWF). Il ne faut pas les jeter dans les w.-c. Impossibles à recycler, elles provoquent des bouchons dans les canalisations, allant jusqu'à représenter 35 % des déchets collectés dans les réseaux d'assainissement (source : agglomération orléanaise). En effet, à l'inverse du papier toilette, les lingettes ne se décomposent pas dans l'eau et bloquent les pompes, obligeant les agents à intervenir.

3 QUESTIONS À

Bénédicte Farou

Coordinatrice de la Garantie Jeune à la Mission Locale du bassin Montluçonnais

1. A qui s'adresse le dispositif « Garantie Jeune » ?

Pour y accéder, il faut cumuler des conditions d'âge, d'indépendance, d'activité et de ressources. Mais en simplifiant, il est fait pour les 16/25 ans, considérés comme « neet » (ni étudiant, ni en formation, ni en emploi), sans soutien familial financier et sous conditions de ressources.

2. A Commentry, comment se décline le dispositif ?

La municipalité nous a prêté une salle pour accueillir une quinzaine de jeunes, du 11 septembre au 13 octobre. Cette formation, sous forme d'ateliers, a cherché à développer leur autonomie pour trouver un emploi, se déplacer, gérer leur situation sociale ou financière. Elle est suivie de séquences professionnelles, sous forme de contrat, stage ou formation qualifiante. Le dispositif dure un an, pendant lequel les jeunes perçoivent une allocation de 480,02 € par mois.

3. Quel est l'enjeu principal de cette « Garantie Jeune » selon vous ?

La clé d'entrée, c'est l'accompagnement. Le défi consiste à lever des freins et aboutir à une insertion autant professionnelle que sociale. A Commentry comme dans d'autres villes en France, on souffre de « motilité », autrement dit l'absence de motivation à se déplacer. Dans un premier temps, c'est nous qui venons aux jeunes, mais pour mieux leur apprendre à se déplacer, par la suite. Les jeunes peinent à valoriser leur parcours. Nous avons tous des compétences personnelles et l'enjeu majeur du dispositif consiste à ne pas se fixer sur un projet professionnel mais sur la valorisation et la révélation de savoirs être.

Plus d'informations :
04 70 05 28 74 - Bfarou@mission-locale.asso.fr

AIDE SOCIALE

Un coup de moufle aux seniors

Le centre communal d'action sociale (CCAS) et la ville de Commentry accompagnent au quotidien le bien-vivre des seniors de la commune. En fin d'année, ce soutien passe par une aide financière sous conditions de ressources.

Elle concerne les personnes âgées de 60 ans et plus répondant aux conditions suivantes : des ressources mensuelles inférieures ou égales à 963,31 € par personne seule et 1 364,69 € pour un couple, et une épargne totale inférieure à 30 650 € pour une personne seule et 61 300 € pour une couple. Pour la percevoir, elles sont invitées à se présenter au CCAS, 4 rue Lavoisier, avant le 1er décembre munies du livret de famille, des justificatifs de revenus 2017, de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus 2016, des taxes foncières sur les propriétés bâties 2017, d'un RIB, d'un justificatif de domicile d'au moins 1 an et du tableau récapitulatif des placements signé par la (es) banque(s) (téléchargeable sur www.commentry.fr - rubrique CCAS/pôle personnes âgées/ aide aux commentryens les plus démunis).

➡ *Marie-Christine Baurès, adjointe déléguée aux solidarités, aux familles, à l'emploi et à la santé*

PAROLES D'ÉLUS…

Entre assistanat et indifférence, je crois à une action sociale juste et responsable ». Cette phrase je l'avais déjà prononcée dans notre journal de campagne en 2014. Elle guide mon action d'élue. C'est pourquoi un critère d'épargne plafond entre cette année dans les conditions d'aide. En effet, nous avons constaté que certaines personnes percevaient l'aide quand bien même elles disposaient d'une épargne forte, ce qui n'est ni juste, ni responsable. Cette décision a été validée à l'unanimité par le conseil d'administration du CCAS en juin dernier.

Par ici les inscriptions…

La Ville et le CCAS organisent le dimanche 28 janvier prochain à l'Agora, son traditionnel repas dansant qui réunit chaque année plus de 450 aînés. Il concerne les personnes âgées d'au moins 65 ans résidants à Commentry. Les plus de 80 ans (ou plus de 65 ans reconnu GIR1 ou GIR2 par le Conseil départemental) qui ne pourraient pas assister au repas, recevront un colis. Inscriptions au repas ou au colis auprès du CCAS, 4 rue Lavoisier aux jours et heures suivantes (munis d'une carte d'identité et justificatif de domicile d'au moins 3 mois) : le 26/12, 02/01, 09/01 et 16/01 de 14h-16h30, et le 28/12, 04/01 et 16/01 de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de ces créneaux horaires.

LA DATE A RETENIR

24/11/17

Journée d'action « Stop violences femmes ! »

La veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de Commentry se mobilise avec l'appui des services de l'État. Elle informe avec un stand sur le marché hebdomadaire. Elle expose au théâtre municipal et anime un temps d'échange sur les démarches à suivre, les personnes à contacter, les actions locales. En soirée, elle propose de rire aussi, avec la pièce de théâtre débat « Marie Bizzare brise la glace » qui traite avec enthousiasme de l'égalité femmes-hommes. Pour toute information complémentaire :
***Chrystelle Rigault** - 04 70 08 33 41- chrystelle.rigault@ville-commentry.fr.*

BIENVENUE

Le coin des permanences !

L'AFAu

L'Association des fibromyalgiques d'Auvergne (AFAu), qui regroupe 250 membres, a ouvert une antenne à Commentry, pour rompre l'isolement des personnes souffrant de fibromyalgie et autres pathologies. Sa 1re permanence s'est tenue le 7 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, salle Pigeret (face au marché couvert). Permanences téléphoniques tous les mardis de 9 h à 11 h au 04 73 77 13 92.
Plus d'informations : www.afau.fr

La MJD

La Maison de la Justice et du Droit tiendra une permanence jeudi 16 novembre à partir de 14 h 30, salle Lafanechère (face au marché couvert). Elle intervient dans plusieurs domaines : accès au droit, résolution de conflits, aide aux victimes, activité judiciaire de proximité.
Pour prendre RDV : Police municipale - 04 70 08 33 30
policemunicipale@ville-commentry.fr

Le GRETA

Transféré au lycée Geneviève Vincent, le GRETA tiendra ses permanences les mercredis et vendredis de 14 à 17 h, hors périodes de congés scolaires.
Plus d'informations : 04 70 08 32 69

Dessine-moi une maison !

Concours de dessin du 6 au 15 novembre
ouvert aux enfants de Commentry
pour illustrer la carte de vœux 2018 de la ville.
Pour participer, c'est simple :
- dessiner sa maison idéale sur une feuille A4
- déposer son dessin dans l'une des urnes (mairie, écoles, piscine, Pléiade, Agora, écoles)
A vos crayons !

Plus d'infos : 04 70 08 33 30

1 SEMAINE AVEC LE PÔLE BÂTIMENT

L'équipe « bâtiment » compte 10 agents municipaux

MARDI

Les maçons colmatent. *Ils entretiennent la voirie, les bordures de trottoirs, les bâtiments communaux et les écoles en maçonnerie. Et quand la météo le permet, ils s'occupent aussi de peinture routière.*

MERCREDI

Le peintre rafraichit, le menuisier crée. *Mobilier urbain, salles de classes, bâtiments communaux, mobilier communal, jeux pour enfants... rien n'échappe aux pinceaux de notre expert. Le menuisier, lui, alterne entre fabrication de meubles et autres étagères, et réparation du mobilier usé par le temps.*

JEUDI

Le serrurier et l'électricien dépannent. *Le premier gère l'ensemble de la serrurerie communale : portes, portails, fenêtres, mais il crée aussi de nouveaux éléments. Le second intervient pour les mises aux normes électriques, veille à la sécurité électrique des installations et entretient le parc lumière de la ville.*

VENDREDI

La logistique installe. *A chaque événement organisé en ville, le plus souvent le week-end, l'équipe « bâtiment » livre et installe le matériel : barnum, bancs et chaises, tables, etc. qu'elle récupèrera le mardi suivant. Elle installe aussi les salles communales ou le théâtre, au gré des réservations.*

SAMEDI

«L'urgence » est sur tous les fronts. *Il s'agit d'un agent désigné qui intervient, pour ramasser les objets divers sur la chaussée, mettre en sécurité les chantiers, entretenir le mobilier urbain et les panneaux de signalisation.*

CADRE DE VIE

Aménagement de bourg 2017-2019

Cet été, la Ville de Commentry a signé un contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) avec le Département et le Syndicat d'Énergie de l'Allier (SDE 03). D'un coût prévisionnel de 1 750 000 € sur trois ans, il prévoit une participation du Conseil départemental de 450 000 €. Le CCAB permet à la Ville de s'engager dans une démarche qualitative d'aménagement durable de ses espaces publics. Accompagnée par le cabinet Serre Hubert Truttmann et l'architecte DPLG Nathalie Lespiaucq, la commune a défini un programme global composé de cinq actions concrètes, visant à renforcer la sécurité des habitants, promouvoir les déplacements doux, améliorer l'image de la ville. Focus sur des opérations urbaines pratiques et esthétiques, participant pleinement à l'attractivité de la commune et au cadre de vie de ses habitants.

ACTION 1

Le Vieux **Bourg**

Objectif principal : sécuriser le carrefour et les abords de l'école
Objectif secondaire : réhabiliter et valoriser les fondamentaux historiques de la place
Montant prévisionnel des travaux : 500 000 €
Calendrier : 2017

Situé sur un axe très fréquenté et à proximité de l'école, l'aménagement de la place du Vieux Bourg doit faire face à une préoccupation essentielle : sécuriser les espaces publics tout en préservant son caractère historique. La mise en sécurité du carrefour est assurée par des mesures visant à réduire la vitesse sur les routes départementales, à protéger les trottoirs ou encore à améliorer les déplacements piétons. La réhabilitation de la place se fait au profit d'un grand parvis piéton devant l'église, l'implantation de la fontaine dite « monumentale » sur ce même parvis. Des bandes fleuries et des massifs arbustifs valorisent les pas-de-porte, en confortant le site dans son image de place de petit bourg rural. Enfin, le stationnement est repensé avec une quinzaine de places pour les riverains, la création d'une aire de 21 places au-dessus de la cour maternelle et l'aménagement d'un quai de bus rue des Platanes.

➡ *Claude Riboulet, premier adjoint délégué à la politique générale de la Ville*

PAROLES D'ÉLUS…

Signé le 10 juillet dernier, ce contrat passé avec le Département et le SDE 03 nous permet de répondre aux promesses de campagne faites aux Commentryens en 2014, en bénéficiant d'un bon soutien financier. Dans notre journal de campagne, nous avions proposé de poursuivre l'aménagement des entrées de ville, d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes et de réhabiliter la place du Vieux Bourg. D'ici 2019, ce sera chose faite. Et surtout, grâce à l'accompagnement d'un cabinet d'étude et d'une architecte, nous bénéficions d'une expertise assortie de préconisations pertinentes, avec une approche globale des aménagements à réaliser. Nos services techniques assurent l'intégralité de la maîtrise d'œuvre d'un projet ambitieux et structurant pour la ville.

ACTION 2

La voie **verte**

Objectif principal : promouvoir la mobilité active
Montant prévisionnel des travaux : 170 000 €
Calendrier : 2017-2019

Par mobilité active, on entend les modes de déplacement qui ont uniquement recours à l'énergie humaine : la marche, le vélo, le patin à roulettes ou encore la trottinette. La mobilité active présente des avantages pour celui qui la pratique comme pour la collectivité, en étant à la fois bonne pour la santé et l'environnement. Le projet concerne l'exploitation de tracés existants pour partie, sur l'ancien tracé du chemin de fer à ficelle (2 km), entre l'Agora et le Parc de la Mine, desservant ainsi l'Agora, la piscine municipale et le lycée G. Vincent. Il se déclinera en trois tranches : de la rue du Bois à la rue du 4-Septembre en 2017, de la rue du 4-Septembre à Planevert en 2018, et enfin de Planevert à l'impasse de la Calle en 2019.

ACTION 3

Avenue du **Président Allende**

Objectif principal : renforcer l'attractivité de la rue
Montant prévisionnel des travaux : 670 000 €
Calendrier : 2018-2019

L'avenue est située entre les ronds-points du stade municipal I. Thivrier et de la Libellule. Les 600 mètres du parcours longent la cité Léon-Lévy et des maisons individuelles en léger retrait de la voie. Le projet consiste à aménager les trottoirs en bicouche rose, marquer les entrées des riverains, proposer du stationnement unilatéral en alternance d'un côté ou l'autre de la voie, et enfin, embellir la promenade en plantant des arbres d'alignement.

ON VOUS DIT TOUT SUR…

Le contrat communal d'aménagement de bourg

Pour accompagner ce dossier, la municipalité vous invite à participer à une réunion publique le samedi 2 décembre à 10 h 30, salle du conseil municipal, en présence du cabinet Serre Hubert Truttmann et de l'architecte DPLG Nathalie Lespiaucq. L'occasion de profiter d'une présentation complète du projet en images et de poser toutes vos questions aux professionnels et aux élus présents.

ACTION 4

Entrée de ville **route de Malicorne**

Objectif principal : apporter de la cohérence et de l'harmonie dans le parcours
Montant prévisionnel des travaux : 200 000 €
Calendrier : 2018

Par la RD 69, en continuité de l'agglomération de Malicorne, l'entrée se fait plutôt qualitative, avec ses arbres d'alignement, ses rosiers et un paysage ouvert au niveau du rond-point, mais le tout manque de lisibilité. Le projet consiste à marquer les intersections, enfouir les réseaux aériens et réduire la vitesse. L'ensemble se fera au bénéfice de plantation d'arbres et de bandes fleuries, voire de rosiers en pied de murs des résidents qui le souhaitent.

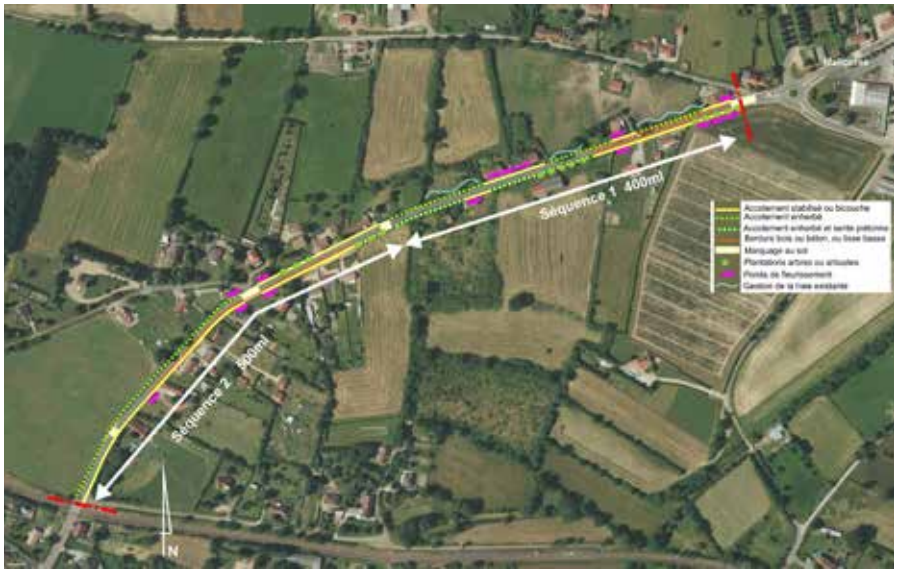

ACTION 5

Entrée de ville **route de Colombier**

Objectif principal : renforcer l'identification de l'entrée d'agglomération
Montant prévisionnel des travaux : 210 000 €
Calendrier : 2019

Par la RD 998, depuis Colombier, l'axe routier est fréquenté. Passée la clôture du château, la voie est encaissée entre deux talus. Le paysage est alors très enveloppant, avant de s'ouvrir en sortie de courbe. Une glissière métallique accompagne le tracé jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Commentry. Le projet vise à créer un effet de seuil par le traitement des abords de la voie et le marquage des intersections (accotements, plantations, bandes fleuries). Comme pour l'entrée par Malicorne, ces travaux seront l'occasion d'enfouir les réseaux aériens.

CALENDRIER DES TRAVAUX

→ 2017
Aménagement du Vieux Bourg et création d'une voie verte : 540 000 € (dont Commune : 380 000 €, Département : 150 000 €, État : 10 000 €)

→ 2018
Aménagement de avenue du Président Allende (1re tranche) et de l'entrée de ville (route de Malicorne) ; création d'une voie verte
625 000 € (dont Commune : 461 250 €, Département : 150 000 €, État : 13 750 €)

→ 2019
Aménagement de l'avenue du Président Allende (2e tranche) et de l'entrée de ville (route de Colombier) ; création d'une voie verte
585 000 € (dont Commune : 416 250 €, Département : 150 000 €, État : 18 750 €)

➡ *Vieux Bourg*

VIEUX BOURG

Les travaux d'aménagement de la plus ancienne place de la ville avancent. Ainsi, la zone englobant la rue Antoine Baury, entre l'école et l'église, et la route de Malicorne, est achevée avec les trottoirs, l'enrobé et les plateaux traversants. Le parking situé derrière l'école et le plateau traversant de la rue des Platanes sont également en service et participent pleinement à la sécurité de tous, aux abords de l'école. C'est donc au tour de la place d'être l'objet de toutes les attentions. Suite à l'enfouissement des réseaux et au terrassement, la remise en beauté démarre avec la pose des nouvelles bordures de trottoir, l'aménagement d'espaces verts, la plantation de deux platanes qui viendront remplacer les anciens affaiblis par les travaux, et enfin l'installation de la fontaine. Aussi, si l'hiver est doux et la météo bienveillante, les travaux devraient se terminer en février 2018.

CITE LEON LEVY / TAFFANEL

Le programme de dénominations et numérotations des rues qui en sont dénuées sur le territoire communal se poursuit. Il est passé par ici : les secteurs de Signevarine, Bois Forêt / La Torche, Les Clous, Longeroux et Merlon, les hameaux de La Fayolle, Bazergues et les Mazelles, deux rues à Chantoiseau et à la Grange. Il passera par-là : les quartiers des cités Léon Levy et Taffanel bénéficieront de cette démarche début 2018. Depuis un an qu'elle a été lancée, elle permet de faciliter la distribution du courrier, les livraisons de colis, l'assistance des secours et autres recherches, et se fait dans la concertation avec les riverains concernés.

➡ *Cité Léon Lévy*

CENTRE VILLE

Rue de la commune de Paris

Le Département va procéder au remplacement de la couche de roulement de la rue de la commune de Paris d'ici la fin de l'année. La Ville va accompagner ces travaux par la réfection ponctuelle des trottoirs, avec la reprise de stationnement, de quelques bordures et entrées charretières. Ce sera l'occasion aussi de reprendre le marquage au sol.

A L'EAU ? VOUS AVEZ UN MESSAGE...

Vous déménager ? Pour vous abonner ou résilier votre abonnement d'eau, il suffit d'appeler la mairie au 04 70 08 33 30 et demander le service Eaux/Assainissement.

Ce dernier rencontre de nombreux problèmes sur les changements d'abonnés, suite aux emménagements/déménagements, alors pensez-y ! De même, pour bien passer l'hiver, votre compteur d'eau doit être protégé et vos installations servant à l'arrosage vidangées. Mieux vaut anticiper car un compteur gelé est un compteur « foutu », et son remplacement est à votre charge, tout comme les consommations d'eau résultant de l'éclatement des canalisations situées après le compteur.

SIGNALISATION

Comme nous vous l'annoncions dans le magazine de mars-avril, la municipalité a décidé de doper les moyens d'être bien informé en ville. Le mois dernier, les agents du centre technique municipal ont ainsi installé 150 panonceaux, mentionnant les principales structures de services au public et permettant aux automobilistes d'être rapidement orientés. Cette opération, au service de nos commerçants, artisans et services à la population, représente un coût de 25 000 €. Par ailleurs, trois nouveaux panneaux lumineux viennent d'être installés sur les parkings Cluzel et Barbusse, et au niveau du passage d'accès au parking des Tuileries. D'un montant de 16 000 €, cet investissement apporte une réponse visible et immédiate aux habitants en leur relayant des prescriptions, alertes météo ou autres conseils ponctuels.

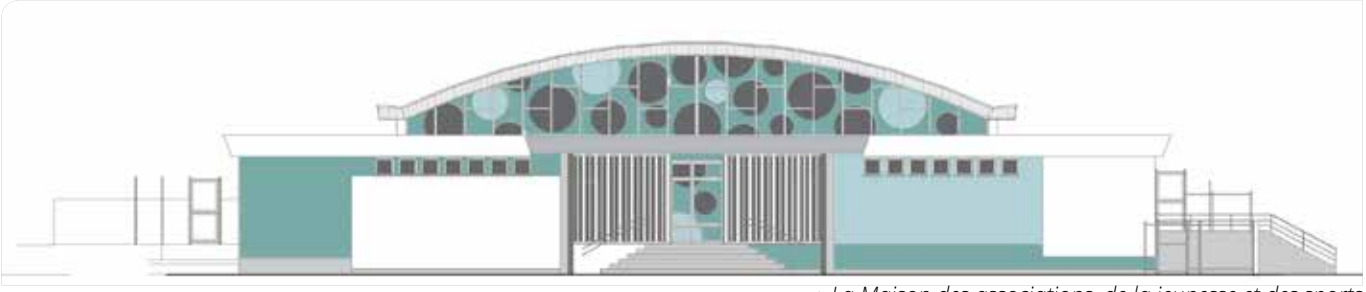

➡ *La Maison des associations, de la jeunesse et des sports*

La Maison des associations, de la jeunesse et des sports

Le bâtiment de l'ancienne piscine municipale, poursuit sa mue et sera inauguré à la rentrée 2018. D'un coût total prévisionnel de 702 000 €HT, cet équipement offrira aux associations des espaces et outils partagés, adaptés à leurs besoins, et regroupera plusieurs services municipaux (jeunesse, sport, PIJ et point Associations). Les travaux débuteront fin novembre. Le bâtiment subira d'importants travaux de réhabilitation, isolation thermique et phonique, réfection complète des toitures, aménagements intérieurs et équipements répondant aux normes en vigueur.

Entreprises retenues :
Lot gros œuvre : Ducrot • Lot étanchéité : Suchet • Lot menuiseries extérieures aluminium : Auriche • Lot serrurerie : Bajaud • Lot menuiserie bois : Auriche • Lot platerie peinture faux plafond : Sogeb-Mazet Vezzosi • Lot isolation thermique par l'extérieur ravalement : Fernandes Tarnaud • Lot carrelage faïence : Zanelli • Lot électricité : Tauveron • Lot plomberie sanitaire chauffage vmc : Batidaf

La Maison des services et de la solidarité

Au 22, avenue Marx Dormoy, la réhabilitation et la mise aux normes du bâtiment dit « Labo de la Gare » se poursuit. Son inauguration aura lieu à la fin du 1er trimestre 2018. Les travaux s'élèvent à 624 422 €HT, pour offrir aux usagers l'accès, sur un même site, aux services publics de l'État ou des collectivités, dont le CCAS.

Entreprises retenues :
Lot maçonnerie : Sanchez • Lot couverture/étanchéité : Suchet • Lot menuiseries extérieures et serrurerie : miroiterie de la Loue • Lot menuiseries intérieures : Auriche • Lot plâterie/peinture/sol PVC/Faux plafond : Sogeb Mazet • Lot carrelage/faïence : De Miranda Pradillon • Lot plomberie sanitaire/chauffage/VMC : RDB Energie • Lot électricité générale/courant faibles : INEO • Lot ascenseur : Auvergne ascenseur

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 4 octobre 2017

Le 22 septembre dernier, Claude Riboulet présentait sa démission au préfet. Le 25 septembre, il devenait président du Conseil départemental de l'Allier. Il laissait donc à son premier adjoint, Fernand Spaccaferri, la fonction de maire par intérim jusqu'aux élections programmées le 4 octobre dernier. La veille, le 3 octobre, Annie Caillot, Adjointe déléguée à l'éducation et aux activités péri-éducatives, nous quittait. Bruno Curatola, 25e sur la liste du groupe majoritaire a donc rejoint le conseil municipal. Son installation, incluant la nomination du 8e adjoint, la composition des commissions ainsi que les délégations auprès d'organismes extérieurs, locaux et internes, s'est établi sur deux conseils municipaux : ceux des 4 et 25 octobre 2017.

Annie Caillot (1944 - 2017)
Elle n'y allait pas par quatre chemins, Annie, pour dire ce qu'elle pensait... et bien souvent tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas. Il faut dire qu'elle savait de quoi elle parlait : 35 ans dans l'enseignement, dont 20 à l'école Édith Busseron et 17 ans à la municipalité. Adjointe aux affaires scolaires et culturelles de 2001 à 2008, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse de 2008 à 2014, et enfin adjointe à l'éducation et aux activités péri-éducatives depuis 2014. L'école aura été au cœur de ses préoccupations et son implication, quasi quotidienne, en dit long sur son engagement. Sur le terrain, aux côtés des agents municipaux, face aux parents et avec les enseignants, dans les écoles et aux restaurants scolaires, elle a toujours été présente et investie. Entrée au Conseil d'Administration de l'OMPAC le 11 mai 2001, elle en a pris la présidence le 8 avril 2008 et l'a assurée jusqu'au bout, avec courage et pugnacité. Et c'est sans compter des années de bénévolat à l'association « Les Bouchures ».
Certains se souviendront de son regard bleu, d'autres de son sourire mais tous retiendront sa franchise, pareille à sa générosité : solide et entière !

La séance du conseil municipal s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

1. Élection du Maire
Le Maire est élu à bulletin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.
Fernand Spaccaferri est élu maire.

2. Élection des adjoints
Par délibération en date du 5 avril 2014, le nombre des adjoints avait été fixé à sept, modifiée par une délibération en date du 28 mars 2015 qui fixe le nombre des adjoints à huit. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
Sont élus adjoints : Claude Riboulet, Marie-Christine Baurès, Raymond Auclair, Florence Ferrandon-Deret, Christophe Cabassut, Sylvia Aucouturier, Patrick Portet et Maria de Lurdes Loureiro.

3. Détermination des commissions municipales
Les commissions doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein du conseil municipal. Elles sont constituées de la façon suivante comprenant, chacune, les adjoints délégués, des conseillers municipaux de la majorité, des conseillers municipaux de l'opposition. Six à huit conseillers doivent siéger dans chacune des quatre commissions. Pour les nominations, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletins secrets mais au principe à main levée. À l'issue du vote, elles sont constituées comme suit :

- **Commission 1 : Finances - Administration services publics - Économie**
  Adjoints : Raymond Auclair, Sylvia Aucouturier, Claude Riboulet, Maria de Lurdes Loureiro
  Conseillers municipaux : Sylvain Bourdier, Bruno Curatola, François Decelle, Jean-Loup Lesage, Véronique Radomski

- **Commission 2 : Travaux - Logement - Urbanisme quartiers - Sécurité**
  Adjoints : Patrick Portet
  Conseillers municipaux : Pierrette Bord, Denis Frackowiak, Bernadette Lajouanine, Benoît Maillard, Thierry Verge.

- **Commission 3 : Solidarités - Jeunesse - Familles Séniors - Scolarité**
  Adjoints : Marie-Christine Baurès, Maria de Lurdes Loureiro
  Conseillers municipaux : Didier Bussière, Angélique Dauge, Pascal Reliant, Véronique Robin, Bernadette Saulnier, Annie Spaccaferri

- **Commission 4 : Animation - Associations - Sports culture - Patrimoine**
  Adjoints : Christophe Cabassut, Florence Ferrandon-Deret
  Conseillers municipaux : Damien Fernandes, Jean-Loup Lesage, Aurélie Masson-Vignon, Jean-Pierre Pouenat, Thierry Verge, Bernard Zamiara.

4. Délégations du conseil municipal au maire
Le conseil municipal a attribué au maire un certain nombre de délégations dans des affaires ne présentant pas un intérêt majeur et de façon à alléger les ordres du jour de l'Assemblée municipale, ainsi que les autorisations de signature des marchés dans le cadre de sa délégation de service.

5. Délégations auprès des organismes extérieurs et internes - Désignation de délégués du conseil municipal
Les élus peuvent décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, hormis sur représentation proportionnelle à bulletin secret en ce qui concerne le Centre Communal d'Action Sociale, la commission d'appel d'offres et la commission d'ouverture de plis – délégation de service public. En ce qui concerne le Centre Communal d'Action Sociale et le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal (C.O.S), Monsieur le Maire étant Président de droit, il n'est pas nécessaire de procéder au vote.

6. Indemnités de fonction des élus
Leurs modalités de calcul ont été déterminées par délibération du 30 avril 2014, modifiée par celle du 22 juin 2016 qui prévoyait de ne pas appliquer l'évolution du point d'indice en juillet 2016 et février 2017. Conformément au décret du 26 janvier 2017 relevant l'indice brut terminal de la fonction publique servant de référence pour la détermination du montant des indemnités, de 1015 à 1022 à compter du 1er janvier 2017 et à 1 027 à compter du 1er janvier 2018, et considérant que la commune de Commentry est siège du bureau centralisateur du canton et permet une majoration des indemnités de 15 %, le conseil municipal a retenu le montant des indemnités de fonctions allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers titulaires d'une délégation comme suit :
- Maire : 56,144 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Adjoints : 22,384 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Conseillers municipaux délégués : 5,929 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 20 décembre, salle du conseil municipal, Hôtel de Ville.

HABITAT

La com'com' au service des propriétaires

Commentry Montmarault Néris Communauté (CMNC) s'engage, pour une durée de 5 ans, dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec le Conseil départemental de l'Allier, l'Etat et l'Anah (Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat). Ce programme concerne plus particulièrement les 21 communes situées sur l'ancien territoire de la communauté de communes de la Région de Montmarault.

Le marché a été signé en avril dernier avec SOLIHA Allier, anciennement PACT Allier, qui est chargé d'informer, conseiller et accompagner les propriétaires dans leurs projets et démarches. Il assurera des permanences les quatre premiers mardis du mois à Villefranche d'Allier (1er et 3e mardis de 9 h 00 à 10 h 00 en mairie), Cosne d'Allier (1er et 3e mardis de 10 h 30 à 12 h 00 en mairie), Bézenet (2e mardi de 9 h 00 à 10 h 00 en mairie), Doyet (4e mardi de 9 h 00 à 10 h 00 en mairie) et Montmarault (2e et 4e mardis de 10 h 30 à 12 h 00 en mairie).

Dans le cadre de ce programme, des aides financières importantes, peuvent être accordées sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants et engagement de location pour les bailleurs. Les travaux concernent principalement les travaux d'économie d'énergie ou de chauffage mais aussi l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement d'une baignoire par une douche italienne par exemple). Les logements plus dégradés peuvent également bénéficier de ce programme dans le cadre d'une rénovation complète. L'ensemble des aides financières peut se cumuler avec un éco-prêt à taux zéro ou un crédit d'impôt. L'information est gratuite et sans engagement pour le propriétaire. C'est pourquoi, il est préférable et indispensable de se renseigner avant de commencer les travaux ou de signer un devis.

Les personnes dans l'impossibilité de se rendre aux permanences, pourront contacter SOLIHA Allier au 06 89 58 91 23 ou par courriel à opah.cmnc@soliha.fr.

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes de Commentry /Néris-les-Bains

Commentry Montmarault Néris Communauté poursuit son dispositif d'aides directes en faveur de l'amélioration de l'habitat, à destination des propriétaires occupants et bailleurs ayant un projet de rénovation dans leurs logements. Le dispositif concerne les 12 communes de l'ancien territoire de la communauté de communes de Commentry/Néris-les-Bains.

Les travaux concernent principalement les travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement liée au handicap et/ou à la perte d'autonomie, mais également le ravalement de façades.

Gwenaelle JUSSERANDOT, animatrice du dispositif, est chargée d'informer, de conseiller et d'accompagner les propriétaires dans leurs projets et démarches. **Une permanence est organisée tous les vendredis matin de 10 h à 12 h, au siège de la communauté de communes : 1 Place Stalingrad à Commentry. Vous pouvez également contacter la communauté de communes par téléphone au 04 70 09 70 20 ou par courriel à 3cn@wanadoo.fr.**

Commentry pour tous

Le changement de maire et l'étape de mi-mandat affichent une concomitance.
Contraint par la loi contre le cumul de mandats, M. Dériot a laissé sa place à la tête du département. C'est dans ces circonstances que M. Riboulet hérite de cette place laissée libre par son ami. Étrange pirouette qui consiste à échanger un cumulard contre un autre.
En effet, c'est parce que la loi de non-cumul interdit à M. Riboulet de sévir à la tête de deux exécutifs que nous changeons de maire à Commentry. Pour autant, le désœuvré Claude Riboulet (Président du Conseil départemental, Vice-président de la Communauté de communes, Président du Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier, Président du Sosac…, malgré la charge de travail importante que représentent toutes ces fonctions pour qui veut s'y consacrer avec passion) vient donc de se faire réélire 1er adjoint de notre collectivité.
Et notre nouveau maire ?
Dauphin hier, le voici maintenant consacré.
Un changement apparent de tête signifie-t-il un changement de politique ?
« Fernand Spaccaferri a toujours été d'une loyauté sans faille » justifie M. Riboulet.
Dès lors la messe est dite, il s'agit bien d'un changement dans la continuité.
Cette politique, nous continuerons à la contester, la dénoncer, l'objecter.
Nous continuerons à faire des propositions, nous en avons déjà faites sur l'éclairage public, la maison de santé, les rythmes scolaires, l'urbanisme, le travail du dimanche, les investissements communaux, la vie associative, la vie démocratique, etc.
Propositions que la majorité municipale s'applique à passer sous silence. Cela n'entamera pas notre détermination car nous aimons notre ville.
Si comme le rappelle M. Riboulet, « du côté de la Mairie, tout est sur les rails », nous savons bien qu'un maire, comme un train, peut en cacher un autre…
Nous veillerons à ce que la loi de non-cumul de mandats ne soit pas contournée par la mise en place d'un homme de paille.

Rejoignez-nous sur Facebook : « Commentry pour tous ».

Commentry de toutes nos forces !

Nos premiers mots sont empreints de tristesse. Notre collègue et amie, Annie Caillot, nous a quittés. Ces derniers mois, son combat a été rude et courageux. Mais la maladie l'a emportée. Nos sentiments de profonde compassion s'adressent à Guy, sa fille et son gendre. Nous gardons d'Annie, notamment, le souvenir de sa personnalité. De prime abord, elle apparaissait entière, directe, parfois peu diplomate… Mais quand on la connaissait bien, c'était une femme saine, franche, généreuse et affectueuse. Une de ces personnes solides sur lesquelles on sait pouvoir toujours s'appuyer et compter. Merci Annie, de tout ce que tu as fait avec dévouement au service des écoles, de la jeunesse, de la culture, depuis seize ans dans notre commune. Autant parfois il fallait te supporter, autant tu vas nous manquer.

Le 25 septembre, Claude Riboulet a été élu, par ses collègues de la majorité, Président du Conseil Départemental de l'Allier. C'est pour nous, et sans doute pour vous tous aussi, une fierté que « le petit Claude » l'enfant du pays, accède à cette importante fonction. La loi l'empêche de rester Maire. Il est redevenu Premier adjoint, et nous savons que nous pouvons compter sur lui pour continuer d'agir inlassablement, au service de notre ville, comme il le fait depuis de nombreuses années. Nous avons élus le 4 octobre Fernand Spaccaferri, maire de Commentry. Il a toute notre confiance. Son expérience lui donne les qualités nécessaires pour bien gérer notre ville, avec bon sens et équilibre. Vous apprendrez à le découvrir, comme nous-mêmes, nous le connaissons : certes timide mais bienveillant, plein d'humour et reconnaissant à Commentry. En effet, fils d'immigré italien, c'est dans cette ville qu'il a grandi, s'est construit, travaille. Il continuera de la servir avec cœur.

Lors du conseil du 25 octobre, nous avons élu Maria Loureiro comme adjointe. Elle poursuit le travail d'Annie Caillot en faveur de l'éducation. Mission qu'elle saura parfaitement accomplir.

Il nous reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'années !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Fernand Spaccaferri - fernand.spaccaferri@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.
Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@xxi.fr
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association coup de main // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski / Ville de Commentry - G. Charbonnel - Fotolia - Shutterstock - Adobe Stock - RMB
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Jusqu'au 10 novembre

Exposition « Bain d'arbres »

À l'espace culturel la Pléiade, exposition de peintures de Jacqueline Gavelle sur la nature et les arbres.

☛ Renseignements :
La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Mercredi 8 novembre et mercredi 13 décembre

Service vestiaire

De 8 h 30 au 16 h 30, à l'espace Arc-en-Ciel, service vestiaire assuré par les bénévoles de l'association des familles.

☛ Renseignements :
Association familiale
04 70 64 64 86

Samedi 11 novembre

Commémoration nationale

À partir de 10 h, rassemblement place du 14-Juillet puis défilé jusqu'au Monuments aux Morts et Victimes de Guerre dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre. L'occasion de découvrir à la Pléiade, deux expositions, l'une réalisée par trois classes du collège et du lycée, l'autre prêtée par la médiathèque départementale.

Du 14 novembre au 30 décembre

Exposition « Regards sur les collections »

À l'espace culturel la Pléiade, découvrez l'exposition en image du Centre national du costume de scène de Moulins, qui revient sur dix années de la vie du musée.

☛ Renseignements :
La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Vendredi 17 novembre

Luc le Verlan

A l'Agora à 20 h 30, concert de Luc le Verlan qui fêtera la sortie de son nouvel album de « séducteur looser » ! Chaque chanson est une histoire, des instants de vie.

☛ Renseignements :
L'Agora
04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Dimanche 19 novembre

Bourse aux jouets

De 9 h à 16 h 30, l'Agora accueille la bourse aux jouets réservée aux enfants de 5 à 17 ans. Elle est organisée par le service jeunesse de la Ville et les Canailloux de Pourcheroux. Il s'agit de jouets d'occasion, en parfait état de marche et répondant aux normes européennes de sécurité.

☛ Renseignements et inscriptions avant le 10/11 :
Service jeunesse - 04 70 08 33 39
www.commentry.fr

Dimanche 19 novembre

Cyclo-cross

Dans le bois de l'Agora, à partir de 13 h 30, cyclo-cross organisé par Commentry Cycliste. Premier départ à 13 h 30 avec l'école de cyclisme suivi de toutes les catégories jusqu'au senior.

☛ Renseignements :
Commentry Cycliste
06 84 74 40 13

ON VOUS DIT TOUT SUR…

Samedi 2 décembre

Réunion publique « Aménagement de bourg »

On vous dit tout sur… le contrat communal d'aménagement de bourg, en salle du conseil municipal, de 10 h 30 à 12 h, en présence des élus.

☛ Renseignements : Mairie
04 70 64 33 30
www.commentry.fr

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Samedi 2 décembre

Cross de l'Agora

Sur le site de l'Agora, 27e édition du cross « challenge Jean Pellez » Organisé par l'USPC Athlétisme. Dès 13 h 30, venez soutenir tous les participants, petits et grands dans leurs quêtes de victoire.

☛ Renseignements :
Rosalie Cabassut - 06 03 55 62 17

Samedi 2 décembre

Désiré

Au théâtre Alphonse-Thivrier, pièce de théâtre « Désiré » de Sacha Guitry interprétée par la troupe des Rideaux Verts du FCEA.

☛ Renseignements : FCEA
04 70 64 35 45

Mercredi 6 décembre

Atelier « Paper Doll »

À la Pléiade, de 14 h à 17 h, atelier artistique animé par Isabelle Bouesnard, autour de la confection des poupées en papier qu'on habille et déshabille en accrochant des vêtements en papier selon les modes et les envies !

☛ Renseignements :
La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Samedi 16 décembre

Cousin Crusoë

À la Pléiade, lecture musicale « Cousin Crusoë ». Le mythe de l'homme seul abandonné sur une île…

☛ Renseignements :
La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Du 20 au 24 décembre

Noël à Commentry

En centre-ville, profitez du marché de Noël installé place du 14-Juillet et des animations sur-mesure pour petits et grands : commerçants, artisans, calèche du Père Noël, carrousel, spectacle, mini-ferme…

☛ Renseignements :
L'Agora - 04 70 64 49 09
www.commentry.fr

Vendredi 22 décembre

Soirée « Aquanoël »

Si la piscine municipale ne se transforme pas en patinoire, elle n'en oublie pas pour autant de fêter Noël ! Animation musicale, visite du père noël, structure gonflable, jardin aquatique et de nombreuses autres surprises de 18 h à 20 h. Tarif unique de 3 €. Attention ! La piscine sera fermée du 23 décembre au 1er janvier inclus.

☛ Renseignements :
La Piscine - 04 70 02 29 60
www.commentry.fr

Jeudi 28 décembre

Don du sang

De 15 h à 19 h, la salle de l'Agora accueille une collecte de don du sang de l'EFS. Les donateurs pourront profiter d'une collation spéciale pour Noël, proposée par l'Association pour le don du sang bénévole de Commentry.

☛ Renseignements :
Thierry Perret - 06 71 95 63 50

Novembre/Décembre

Rencontres sportives

Basket au gymnase Jean-Pellez : 18 novembre : BEC - CLERMONT A 18 h / 9 décembre : BEC - BELLERIVE A 20 h
Rugby au stade municipal à 15 h : 12 novembre : ASFC- LES ANCIZES / 19 novembre : ASFC - BLANZAT
Foot au stade municipal ou stade synthétique à 20 h :11 novembre : CFC - DUROLLE FOOT / 25 novembre : CFC - BRIVES / 16 décembre : CFC - ENVAL MARSAT

* hors vacances scolaires

CONTE DE NOEL

La légende de la fille aux libellules

Il y a bien longtemps, à Commentry, en 1866, naissait la petite Eloïse, fille du maréchal-ferrant Gaston, et de Simone. Autant Rémon, le frère aîné était petit, trapu, mat de peau, noir de poil et de caractère ombrageux, autant la nouvelle venue était blonde et aimable.

À peine âgée d'un mois, sa mère l'installait délicatement tous les lundis dans sa brouette de linge. Il s'agissait d'aller à Pourcheroux pour y faire la lessive, sur le bord de l'Amazeron. Les commères adoraient Eloïse, c'était à qui obtenait plus joli sourire. Par un bel après-midi, une libellule, voletant de-ci de-là, finit son vol sur les langes de Eloïse. Simone, inquiète en voyant les mandibules de l'insecte, tente de la chasser mais, curieusement, celle-ci revient sans cesse. À chaque lessive, la libellule ou ses sœurs venait se poser sur Eloïse, comme pour veiller sur elle. D'année en année, le phénomène se reproduisait, si ce n'est que le nombre de libellules augmentait.

À ses 14 ans, il n'était pas rare que Eloïse se trouve environnée d'une nuée d'insectes aux ailes mordorées. Il suffisait qu'elle tende les bras et chantonne « Venez à moi mes petites, je suis Eloïse, l'enfant aux libellules, la fille qui vous hypnotise ! ». Ce qui faisait aussi les affaires de Rémon qui, lorsque ses occupations d'apprenti bûcheron lui en laissaient le temps, était un redoutable chasseur de papillons ! Eloïse était chagrinée de voir quelques-unes de ses amies terminer une vie déjà courte au bout d'une aiguille. Mais, son âme innocente l'amenait à penser que Rémon faisait partie des prédateurs naturels des libellules, au même titre que les corbeaux ou les grenouilles. Une comparaison peu flatteuse qui mettait Rémon en rage.

Il advint que par un bel après-midi, Eloïse tendit les bras et eut beau chanter, rien ne se passa ! Après une longue attente Eloïse repartit à Commentry, le cœur troublé. Arrivées sur la place du marché, un attroupement attira l'attention de Simone et Eloïse. Avec de grands gestes, le maire de la ville et le directeur de la mine, Stéphane Mony, expliquaient à la population qu'un mineur venait de faire une découverte extraordinaire. Cela dépassait de beaucoup les fossiles de végétaux ordinairement mis au jour. Il s'agissait d'une plaque de charbon recelant une libellule de près de 70 centimètres d'envergure. L'insecte, dont les contours étaient parfaitement imprimés dans la houille, était si prodigieux qu'il était question de le confier rapidement à un musée parisien. Eloïse change, elle dépérit, une maladie de langueur due à un choc émotionnel, selon le médecin. Songeur, Gaston passe le plus de temps possible au chevet de sa fille. « *Ah ! Si je pouvais trouver un remède ! Hélas, mes mains ne savent que travailler le fer* ». Mais un soir il ressortit de la chambre avec une lueur dans le regard. « *Cela ne servira peut-être à rien, mais j'y mettrai tout mon cœur* ». Alors que le teint de Eloïse devenait de plus en plus diaphane, chaque soir, l'atelier éclairé de Gaston, résonnait d'un cliquetis bien éloigné du tumulte du gros marteau de forge. Un soir, Gaston rendit visite à sa fille puis repartit. Une broche en forme de libellule était placée sur le cœur de la petite. Au matin, Simone pleura de bonheur en voyant sa fille prendre place à table. Eloïse, tout sourire, caressait une petite libellule métallique accrochée à sa poitrine. L'objet était si délicatement forgé que ses quatre ailes, finement attachées par de minuscules rivets de cuivre, semblaient translucides. La conversation matinale n'avait pas été si joyeuse depuis longtemps.

« *Avez-vous vu ma jolie broche ? On croirait qu'elle va prendre son envol ! Je l'appellerai Lili !* » Naturellement, Eloïse parla de ses libellules mystérieusement disparues.

« *Je suis sûre que mes libellules ont disparu depuis que l'on a remonté ce grand fossile, leur ancêtre ! Je dois demander conseil à un spécialiste.* » Eloïse pensait à Prosper, un ancien mineur devenu journalier dans les fermes depuis qu'il avait perdu une jambe à la mine.

« *Oui, petite, c'est comme cela, la mine donne mais elle reprend, comme elle a pris ma pauvre jambe. L'esprit de la mine a grand appétit, il se venge en quelque sorte ! Il a pris la vie de tant de mes camarades.* »

« *L'esprit de la mine reprend et se venge ? C'est pour cela qu'il a fait disparaître les libellules ? Il faudrait que je propose un échange ?* »

« *Sans doute ! Il faudrait quelque chose qui te soit précieux, cette broche par exemple !* »

« *Ma Lili ? Mais je l'aime tant ! C'est papa qui me l'a faite nuit après nuit pour me faire guérir !* »

« *Alors, s'il y a mis tout son amour pour toi, le marché pourrait être équitable. Je vais te confier un secret. Ma grand-tante Zéa, qui était berrichonne et un peu sorcière, faisait du troc sur les marchés Pour s'assurer du succès de ses négociations, Zéa avait un secret.* »

« *Mais dis-moi donc ce qu'elle faisait !* »

« *Eh bien, elle soufflait sur ses marchandises un mélange à sa façon, composé de pollen d'Ellébore, d'orties broyées et de poudre de charbon qu'elle appelait Ventonite. Et ça marchait !* »

« *Admettons. Mais que devrais-je faire exactement ?* »

« *Tu dois te rendre à l'endroit précis de la découverte pour y placer ta broche. Je peux t'indiquer le chemin et te prêter ma lampe, mais je dois te prévenir de certains dangers. Il y a des araignées monstrueuses, de la taille d'une assiette ! Sans parler des rats et des chauves-souris ! As-tu peur des araignées ?* »

« *Mais qui n'en a pas peur ? Il me faudrait de l'aide !* »

« *Pourquoi ne pas demander à ton frère ?* »

« *Il ne pense qu'à capturer mes amies les libellules pour les épingler, je ne sais pas si.* »
« *Justement, il doit s'ennuyer ferme, maintenant !* »
Eloïse finit par convaincre facilement Rémon de la suivre dans cette aventure hasardeuse et à l'aider à fabriquer la poudre Ventonite selon la recette de Zéa. L'idée enchantait Rémon à tel point qu'en aidant Eloïse à fabriquer la poudre, il réfléchissait au moyen d'échapper aux morsures des terribles araignées. « *Il faudrait les effrayer, mais de quoi les araignées peuvent-elles bien avoir peur ? De toute façon j'emporterai ma hache* ». Eloïse avait confiance en lui pour jouer un méchant tour à quelqu'un. Au matin du grand départ, Eloïse faillit tomber à la renverse en voyant une créature monstrueuse sautillée sur le chemin. « *Que penses-tu de mon déguisement ? Je suis Mygalos, roi des araignées !* » Eloïse, sa surprise passée, reconnu Rémon, visage noirci, accoutré d'un sac de charbon enfilé à la façon d'un justaucorps, rembourré de mousse des bois. Dans ce thorax improvisé, des branches, jaillissaient, lui faisant quatre horribles pattes supplémentaires et son front était orné de boulets de charbon simulant quatre paires d'yeux.
« *Mais tu es horriblement… magnifique, Rémon ! Mais pour les autres risques, qu'as-tu prévus ?* »
« *Pour les rats, j'ai un sac de pain, ça devrait les occuper ! Pour les chauves-souris, il faudra que tu m'aides. Mon maître bûcheron m'a enseigné qu'elles volent en poussant des cris perçants qui leur font éviter les obstacles. Je t'ai fabriqué une flûte de roseau au son très aigu, il te faudra imiter leurs signaux !* »
Ainsi équipés, Rémon et Eloïse pénétrèrent dans l'étroite galerie et se mirent à compter leurs pas, en évitant les éboulements, afin de parvenir à l'endroit d'où le fossile avait été extrait. Ils en étaient à dix mille pas, la chaleur devenait étouffante lorsque des cliquetis sinistres les firent frémir. En élevant sa lampe, Eloïse découvrit avec horreur une centaine d'araignées noires et velues munies de crochets à venin. Aussitôt, Rémon se mit à quatre pattes, ou plutôt à huit pattes et entama une danse endiablée ponctuée de cris terrifiants ! Les araignées, saisies d'effroi s'enfuirent à toutes pattes ! Le long voyage repris, entrecoupé d'apparitions de rats affamés qui se jetaient sur les croûtons lancés par Rémon. Enfin, au détour d'un éboulement, ils arrivèrent à un endroit présentant une sorte de niche. C'était là, à ne pas en douter que le fossile avait été arraché à la houille. Eloïse, après bien des soupirs, plaça Lili dans le sombre recoin. « *Adieu, Lili ! Rémon, souffle la Ventonite ! Quittons cet endroit !* » Ils tournèrent les talons vers la sortie mais, à peine s'étaient-ils éloignés qu'un phénomène étrange se produisit. L'esprit de la mine luttait avec force pour s'emparer de la broche chargée d'amour paternel, un combat épique se manifestait par des gerbes d'étincelles rougeâtres et des crépitements. Les enfants, pressèrent le pas en entendant les bruits sourds qui résonnaient. C'est alors que leur course réveilla une escouade de chauves-souris qui ne tardèrent à foncer sur eux. « *La flûte ! Vite, Eloïse !* » Après quelques tâtonnements, Eloïse parvint à produire des sifflements stridents, désorientées, les chauves-souris se percutèrent entre elles et finirent écrasées sur les murs de la galerie. « *Bon débarras ! Continuons, Eloïse, nous sommes presque arrivés ! Mais, malheur qu'est-ce que c'est ? Elles ont tissé des toiles pour se venger !* » Rémon s'empara alors de sa hache, la fit tournoyer pour forcer le passage. Mais cela dépassait ses forces et finit par s'écrouler, épuisé. À ce moment, un vrombissement se fit entendre. Sous les yeux médusés de Eloïse et Rémon, une libellule métallique, dont le vol erratique était environné d'étincelles, se dirigeait vers eux. Comme s'il apprenait à voler, l'étrange insecte se mit peu à peu à prendre des trajectoires plus sûres et fit même plusieurs loopings au-dessus de leurs têtes ! Pour finir, Lili, car il s'agissait bien d'elle, parée d'un éclat magique eut vite raison de la soie des araignées géantes avec ses ailes chauffées à blanc. Les enfants purent sortir sans encombre, leur nouvelle amie voletant gaiement auprès d'eux en produisant le bruit d'un petit aéroplane. Eloïse était émerveillée d'avoir retrouvé son amie, surtout ainsi magnifiée ! Son ravissement fut à son comble lorsque des myriades de libellules multicolores s'échappèrent de la sombre galerie. L'Esprit de la mine, vaincu par le pouvoir de Lili, n'avait pu les retenir plus longtemps !
Ainsi s'achève la légende de la fille aux libellules. Eloïse ne se sépara plus jamais de sa broche magique qui restait accrochée à son chemisier, ne la faisant voler que pour de rares initiés. Et elle chantonne parfois « Je suis Eloïse, j'ai vaincu l'esprit de la mine, à mon contact, le fer s'anime ! » De son côté, Rémon délaissa son filet à papillons. De toute façon, Lili s'acharnait à le lui détruire avec ses ailes métalliques. Il se contentait donc d'observer les libellules et papillons, finit par se passionner, qu'il devint un entomologiste fort sage et savant.

Note de la rédaction : *Œuvre collective, composée par le conseil des jeunes, le conseil des seniors et les ainés de la maison Saint-Louis, avec Patrick Debowski, correspondant à La Montagne, qui a bien voulu animer un atelier d'écriture qui s'est déroulé sur plusieurs séances, et avec la complicité d'Adrienne Solignat, chargée de mission en démocratie participative.*

La Pléiade à l'heure du conte !
Du 14 novembre au 30 décembre, l'espace culturel communal accueille l'exposition photographique itinérante « Regards sur les collections du CNCS », spécialement réalisée à l'occasion des 10 ans du Centre national du costume de scène. L'occasion, en 25 panneaux, de revenir sur ses temps forts et de découvrir le musée à travers ses plus belles images : costumes prestigieux, expositions, activités et accueil. L'occasion aussi, pour l'équipe de la Pléiade, de proposer une sélection thématique autour de l'univers des contes.

Noël à Commentry

20 - 24 décembre

Place du 14-Juillet

Marché d'art et des saveurs
Animations enfants gratuites (spectacle, théâtre, cinéma, goûter)
Carrousel et animaux de la ferme
Jeu des 1 000 € de l'UCACCCN
Aquanoël à la Piscine
Ronde des Pères-Noël au profit du Téléthon

Renseignements - L'Agora - 04 70 64 49 09 - www.commentry.fr

Ville de COMMENTRY

Réalisé par le service communication - Ville de Commentry - 2017